

DÉLIBÉRATION
SEANCE DU 8 OCTOBRE 2024
Convocation du 1 octobre

L'an deux mil vingt-quatre et le huit octobre à 19 heures 30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : Maria TREFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Céline COLLET, Michel MARCHAND, Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, Louis GUERRA, Sophie PIOLÉ, Cédric CAGNARD, Anne CALVARIN-POTTIER, Bernard MICHALAK, Bruno DESANDERE, Bernard ROBIDA

Étaient absents excusés : Marie-Laure DELATTRE (pouvoir à Marie-Christine MISSIAEN), Nicole DUMONT (pouvoir à Louis GUERRA), Frédéric DOMON (sans pouvoir)

Était absent : Michel THIEFAINE

M. Philippe PETIT est nommé secrétaire de séance

Demande de subvention à la région Hauts-de-France pour la création d'un city Stade (n°17-2024)

Madame le Maire précise aux membres du Conseil Municipal qu'il est possible de demander une subvention à la région Hauts-de-France au titre de la politique territoriale concernant la création d'un City Stade. Le coût total du projet est de 94 899,50 € HT soit 113 879,40 € TTC, le taux de subvention applicable est de 50 % maximum des dépenses recevables pour une subvention maximum de 50 000 € avec une participation minimal du maître d'œuvres de 20% du montant HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le nouveau plan de financement présenté ci-dessous et autorise Mme le Maire à signer tout document permettant la mise en œuvre de ce projet.

<i>Subvention Conseil Départemental (40%) (Politique Territoriale)</i>	37 959,80 €
Subvention DETR	25 163,00 €
Subvention région 50 % (plafonnés à 50 000)	50 000 €
Part revenant au maître d'ouvrage	18 979.90 €

Le Maire,
Maria TREFCON

 